

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'entreprise à votre portée

COMMENT TROUVER SA PLACE
DANS LA VIE ACTIVE



www.jeunesse-entreprises.com



L'entreprise c'est vous !



- ▶ **Les entreprises sont au cœur de nos vies**, elles rythment la vie économique et sociale et animent le quotidien.
- ▶ **Les entreprises sont tout autour de nous et pourtant, nous les connaissons peu.** Différentes par leur spécificités (métiers, taille, âge, structure juridique, nombre de salariés,...), on les regroupe toutes sous un même nom, entreprise.
- ▶ **Créatrice de richesses, d'emplois**, l'entreprise est là pour répondre à des besoins de croissance et de consommation.
- ▶ **En tant que salariés ou entrepreneurs, nous trouvons dans l'entreprise l'un de nos principaux champs d'expression et d'actions.** Nous y investissons une grande part de notre temps, de notre énergie et de notre créativité. Nous y développons nos compétences et y affirmons notre personnalité.
- ▶ **En tant que consommateurs, nous nous appuyons sur elles** pour nous nourrir, nous vêtir, nous déplacer, nous divertir etc. Elles nous fournissent également les moyens de communication, les équipements et l'énergie dont nous avons besoin.

▶ Comme acteurs motivés, avec vos compétences

Chacun d'entre vous possède un potentiel important d'aptitudes et de qualités acquises au cours de vos formations et expériences professionnelles (stages, jobs d'été, CDD, alternance, responsabilités associatives).

Les chefs d'entreprises attendent de vous des compétences venant s'ajouter à celles plus techniques :

- ▶ Esprit d'initiative et d'entreprise (leadership, ténacité, créativité, pragmatisme).
- ▶ Le sens des responsabilités et de la communication (écoute, tolérance, travail en groupe, mobilité)

Ainsi, le savoir-être professionnel, c'est trouver la juste attitude, en entreprise, face aux clients, face à ses collègues, face à sa hiérarchie.



▶ L'ENTREPRISE OFFRE DE RÉELLES PERSPECTIVES AUX JEUNES DIPLÔMÉS

• Par ses possibilités de formation

Dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, le jeune « actif » a la possibilité de se former tout au long de sa carrière. Ces formations permettent aux salariés de mieux remplir ses missions et de s'adapter aux évolutions de poste.

Elles offrent l'opportunité de développer des compétences, d'acquérir de nouveaux savoir-faire pour prendre des fonctions et responsabilités plus importantes.

Par le biais de l'alternance et de l'apprentissage, les entreprises participent ainsi à la formation de plus de 400 000 apprentis

• Par des opportunités de promotions

Compte tenu de la mondialisation et des évolutions technologiques, le salarié a l'opportunité d'évoluer lui-même, au sein de sa propre entreprise ou d'une autre société, et en fonction de ses propres compétences (en particulier grâce à la formation continue).

Évolution verticale vers des postes de manager, possibilité de changer de métier, progression dans une expertise technique ou prise de fonctions transversales, les perspectives sont nombreuses.

La mobilité fonctionnelle interne est possible : passer, par exemple, de la comptabilité aux ressources humaines est envisageable en interne. Elle s'avère compliquée s'il faut convaincre un nouveau recruteur.

• Par des perspectives de mobilités professionnelles internes ou internationales

L'évolution professionnelle est envisageable, à un poste spécifique, tant au niveau d'un grand groupe que dans une PME.

• Par l'initiation à l'esprit d'entreprendre

En intégrant le monde du travail, le jeune déborde souvent de créativité et a envie de prendre des responsabilités dans les tâches qui lui sont confiées.

Cet esprit entrepreneurial est un atout pour les entreprises qui en ont besoin pour mener leurs projets ou prendre en charge une partie de leur organisation, innover et créer de la richesse. Il n'est pas réservé au seul chef d'entreprise.

Les opportunités au sein d'une entreprise sont nombreuses, il faut être capable de les identifier et de les saisir. L'entreprise saura alors valoriser votre prise d'initiatives et vos idées.

Pour vous aider dans cette démarche, la construction d'un projet professionnel dès vos premières années d'études est un avantage important (voir page 7).

• Certaines entreprises vont même plus loin en accompagnant les jeunes désireux de créer leur propre entreprise.

▶ **En 2014, EDF a lancé la première édition du concours « Le trophée des créateurs » à destination de ses alternants pour les aider dans leur projet de création ou de reprise d'entreprises.**

L'entreprise a accompagné près de 20 projets de création d'entreprise.

Ce concours vise à offrir des conseils, des formations mais aussi un soutien financier aux alternants finalistes.





Vie et organisation de l'entreprise

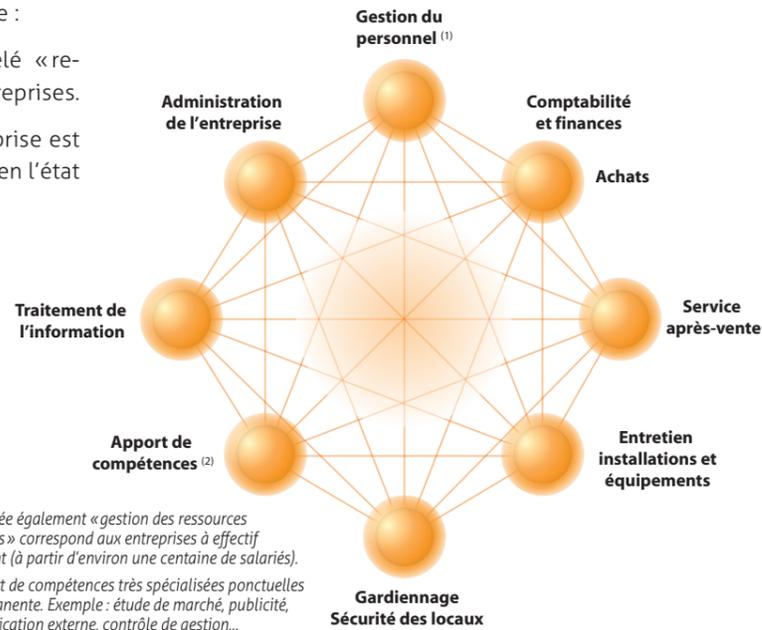
► Les fonctions et métiers dans l'entreprise

• Les fonctions de base

Les fonctions sont le cœur du « réacteur » entreprise :

- > **Définir et mettre au point un produit**, appelé « recherche et développement » dans les grandes entreprises.
- > **Fabriquer ou réaliser une prestation** si l'entreprise est un fabricant ou un prestataire de service, acheter en l'état s'il s'agit d'un commerçant.
- > **Vendre** un produit ou une prestation.

• Les autres fonctions transverses



(1) appelée également « gestion des ressources humaines » correspond aux entreprises à effectif important (à partir d'environ une centaine de salariés).

(2) apport de compétences très spécialisées ponctuelles ou permanente. Exemple : étude de marché, publicité, communication externe, contrôle de gestion...

De nouvelles fonctions ont fait leur apparition récemment, correspondant à des nouvelles préoccupations de l'entreprise, liées à l'évolution des technologies, du marché ou de la société. Elles ont commencé à générer de nouveaux métiers dont l'importance va croître dans les prochaines années, par exemple : l'économie d'énergie, le numérique, le développement durable (RSE), la qualité.



Mémo Les différents statuts des entreprises

EURL | Entreprise « Unipersonnelle » à Responsabilité Limitée : 1 entrepreneur (dont la responsabilité n'engage que le capital investi dans l'entreprise).

EIRL | Entreprise « Individuelle » à Responsabilité Limitée : ce nouveau statut permet aux entrepreneurs individuels (commerçants, artisans) de bénéficier du même niveau de protection que les gérants de sociétés (EURL ou SARL).

SAS | Société par Actions Simplifiées : 1 ou plusieurs associés.

SARL | Société Anonyme à Responsabilité Limitée : 2 ou plusieurs associés.

SA | Société Anonyme (7 associés).

SCOP | Société Coopérative Ouvrière de Production : de type SARL ou SA, où les associés majoritaires sont salariés de l'entreprise.



Répartition de la population active



► Par taille et secteur d'activité

Sur une population de 64 millions de personnes recensées en France, on compte plus de 28 millions d'actifs dont près de 26 millions ont un emploi.

• Trois catégories

Les actifs ayant un emploi se répartissent en 3 principales catégories :

- 1 Les salariés des entreprises** (environ 18 millions), du domaine privé, mais aussi des entreprises publiques dont l'État est actionnaire majoritaire
- 2 Les travailleurs indépendants** du secteur privé (commerçants, agriculteurs, artisans, professions libérales, créateurs d'entreprises,... près de 2,5 millions)
- 3 La fonction publique** (plus de 6 millions) : agents salariés de l'État (grandes administrations civiles et militaires, enseignants), agents de la fonction publique hospitalière et employés des collectivités territoriales (communes, départements, régions), etc.

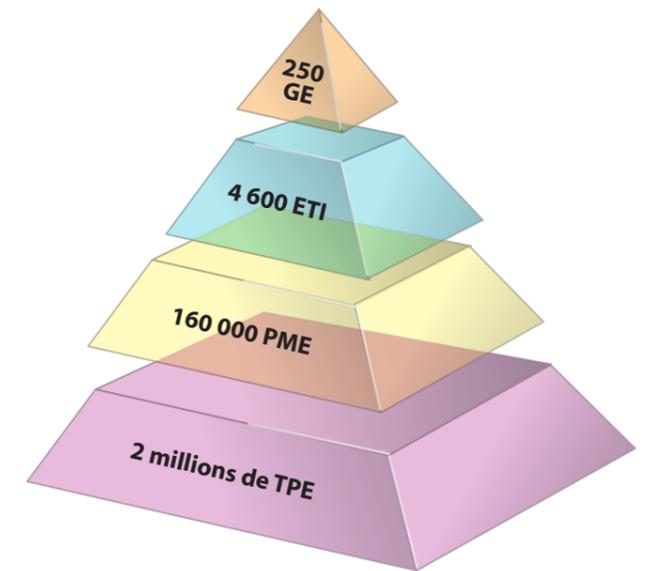
• Répartition par secteur d'activité

Les entreprises se répartissent dans 3 secteurs en fonction de leur activité :

- > **Agriculture dont agro-alimentaire** (secteur primaire) ;
- > **Industrie et Construction** (secteur secondaire) : biens d'équipement (routes, voies ferrées, aéroport...), biens de consommation (habillement, foyer...), biens intermédiaires ;
- > **Commerce et Services** (secteur tertiaire) ;
- + **Artisanat**, en majorité moins de 10 salariés, que l'on retrouve dans tous les secteurs.

• Répartition des entreprises par taille

Les 2,9 millions d'entreprises sont réparties en 4 catégories :



GE : Grande Entreprise → + 5000 salariés

ETI : Entreprise de Taille Intermédiaire → 250 à 4 999 salariés

PME : Petite et Moyenne Entreprise → 10 à 249 salariés

TPE : Très Petite Entreprise → 1 à 9 salariés

Une dernière catégorie, comprenant plus de 1,2 million d'entreprises, regroupe les « autres actifs » (commerçants et artisans pour la plupart).



L'entreprise dans la Société



L'entreprise joue un rôle à la fois économique et social.

Il faut produire et vendre : c'est le rôle économique.

Il faut recruter, former, promouvoir, payer, assurer des conditions de travail les meilleures possibles à ses salariés : c'est le rôle social.

• L'ENTREPRISE, PREMIER CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL DANS L'ENTREPRISE...

Outre le rôle social mentionné ci-dessus, le rôle humain est primordial dans le fonctionnement de toute entreprise. Les entreprises cherchent à aider chacun de leurs salariés à se développer, se réaliser, mettre en œuvre toutes les compétences individuelles qu'ils ont en eux, sans se limiter à celles qui servent directement l'entreprise. Là encore, comme pour les conditions de travail, l'entreprise bénéficie d'un retour sur investissement : les salariés seront à la fois plus attachés à leur entreprise et plus efficaces dans leur travail et leurs relations avec leurs collègues.

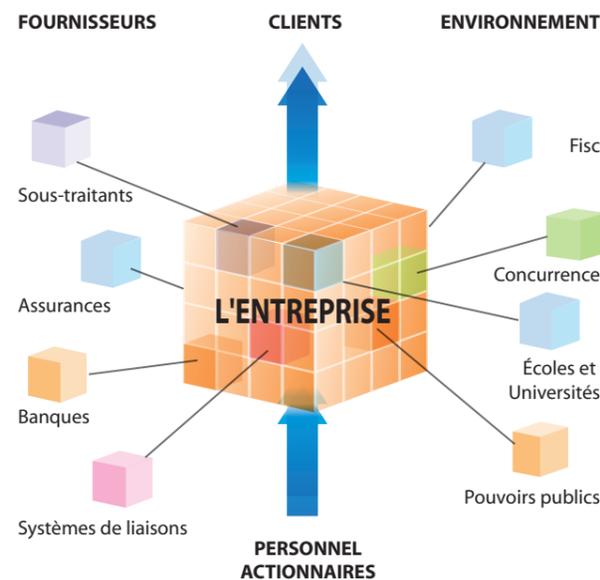
L'exemple d'Atos : le "Wellbeing@work"

Le Groupe Atos a mis en place un programme mondial "wellbeing@work" ("Bien-Être au Travail"), dont l'objectif est de créer un environnement de travail épanouissant. Ce programme développe et met en œuvre tout au long de l'année de nombreuses initiatives pour favoriser le dialogue et contribuer à la création d'un environnement de travail propice à la collaboration. Il adopte une approche novatrice, notamment grâce à la mise à disposition d'outils collaboratifs qui permettent le développement de nouveaux modes de travail, comme le télétravail et la collaboration virtuelle. Atos a par ailleurs développé un "Welcome Book", kit d'intégration à destination des nouveaux embauchés. Les premiers jours constituent un moment clé, l'entreprise s'attache donc à accueillir ses nouveaux collaborateurs dans les meilleures conditions, et fait en sorte qu'ils se sentent attendus.

• ... ET DANS SON ENVIRONNEMENT PLUS OU MOINS PROCHE

Enfin les entreprises sont de plus en plus conscientes qu'elles sont liées à leur environnement. Il ne s'agit pas seulement d'écologie mais plus globalement d'environnement géographique et social : participer à la vie des quartiers, s'investir dans les relations avec les écoles ou universités du voisinage, participer à des actions de sponsoring ou mécénat (exemple : restauration de site ou monuments).

• L'ENTREPRISE, FORTE DE SON RÔLE DE CRÉATION DE RICHESSE, EST AU CENTRE DES RELATIONS AVEC LES AUTRES ACTEURS ÉCONOMIQUES



Si le marché est le principal facteur orientant l'activité de l'entreprise, celle-ci est au cœur d'un système de ressources humaines et financières mais aussi de relations, de contraintes, de règles qui en font un organisme vivant s'adaptant en continu aux évolutions.

En route vers l'entreprise



► PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE DANS L'ENTREPRISE

• POUR ÉBAUCHER VOTRE PARCOURS, RÉPONDEZ D'ABORD À CES QUESTIONS :

- > Quel métier correspond le mieux à vos goûts et préférences ? À vos possibilités et compétences ?
- > Dans quel type d'organisation souhaitez-vous travailler : grandes entreprises (GE), ETI, PME, TPE ...
- > Souhaitez-vous créer votre entreprise ? Si oui, dans quel secteur ?
- > Dans quelle région ou quel pays ? : Normandie, Europe, USA, Asie ...

• UTILISEZ LES NOMBREUSES SOURCES D'INFORMATIONS À VOTRE DISPOSITION

Pour explorer la diversité des métiers qui recrutent, rapprochez-vous des branches professionnelles, entreprises, collectivités territoriales qui mènent des campagnes d'information et de sensibilisation sur les emplois :

- > La presse écrite nationale, locale, spécialisée
- > Les outils multimédias tels les sites internet avec utilisation de mots-clés comme : métiers porteurs d'emploi, secteurs porteurs d'emploi...
- > Les organismes Institutionnels : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, Chambre d'Agriculture, SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation),

• LES CONTACTS AVEC LES ENTREPRISES : forums, salons, rencontres jeunes-DRH, conférence-débat, ...

• DÉFINISSEZ AVEC PRÉCISION VOTRE PROFIL ET VOS COMPÉTENCES

Préparez votre CV, en insistant sur :

- > **Votre formation**
- > **Vos expériences** : jobs d'été, stages, activités associatives et sportives...
Le recruteur s'intéresse à ce que vous avez pu faire ou entreprendre, car il recherche avant tout un tempérament de « porteur de projets ». N'hésitez pas à citer vos expériences, car le recruteur recherche la diversité dans vos compétences acquises.
- > **Vos motivations, centres d'intérêt** : voyages, environnement, passions ...

► CHOISISSEZ VOTRE PARCOURS

• PLUSIEURS DÉMARCHES SONT ENVISAGEABLES :

- > **Vouloir exercer un métier.** Un même métier peut être exercé dans différentes entreprises (ex. : ingénieur commercial dans une grande surface ou une banque). La connaissance d'un métier résulte d'une formation théorique et pratique dispensée par différentes écoles ou universités, intégrant des stages en entreprises ou passant par les voies de l'alternance.
- > **Vouloir travailler dans un secteur d'activité, quel que soit le métier.** Aujourd'hui il est peu courant d'exercer forcément le même métier toute sa vie, et il devient habituel de changer plusieurs fois d'entreprises au cours de sa carrière. Cette mobilité professionnelle, liée aux évolutions sociétales, est devenue une composante essentielle de l'expérience professionnelle.
- > **S'orienter vers une filière professionnelle d'avenir, quel que soit le métier.**
 - Les filières professionnelles tournées vers des entreprises de croissance sont nombreuses. Citons à titre d'exemples, sans être exhaustif, : l'aéronautique, l'énergie, le BTP, le web, le numérique, l'immobilier, les services, la santé, la logistique/transport, l'ouverture à l'international...
 - Les périodes de crise sont souvent des occasions pour découvrir de nouveaux secteurs d'activité : économie d'énergie, protection de l'environnement, développement durable...
 - Dans un document « Innovation 2030 », les pouvoirs publics ont également dressé un inventaire de futures activités avec des possibilités immenses d'activités, tels que le stockage de l'énergie, le recyclage, la valorisation des richesses marines (métaux et dessalement de l'eau de mer), la chimie du végétal, la médecine individualisée, la valorisation des données informatiques massives.

Pour faire la différence

- **SOYEZ CURIEUX**
- **SOYEZ MOBILE** (ne pas avoir peur de la langue, ni de la culture d'un pays).
- **MULTIPLIEZ LES RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS**
- **DÉVELOPPEZ VOTRE RÉSEAU PERSONNEL**
- **SAISISSEZ TOUTES LES OPPORTUNITÉS DE STAGES ET/OU EMPLOIS**, même si elles ne correspondent pas au diplôme, ni à la zone géographique de prédilection.



Association Jeunesse et Entreprises

OÙ OBTENIR DES INFORMATIONS ?

JEUNESSE ET ENTREPRISES est une association d'entreprises créée en 1986, reconnue d'utilité publique. Elle travaille concrètement à l'instauration de liens entre le monde de l'Entreprise et le monde de l'Enseignement.

Son but : rapprocher les jeunes des entreprises et les entreprises des jeunes, avec le relais des enseignants et des parents d'élèves ainsi que l'ensemble des acteurs économiques.

Les Clubs AJE développent des actions en région auprès des entreprises, des établissements scolaires et des structures d'insertion en direction ou au contact direct des jeunes (visites d'entreprises, stages de professeurs, interventions de professionnels dans les établissements...).



Les BROCHURES de Jeunesse et Entreprises

- Découvrir et faire découvrir un métier
- La visite d'entreprise
- Accueillir un stagiaire - Mode d'emploi
- L'entreprise artisanale
- Les métiers de l'industrie
- Les métiers porteurs d'emplois
- L'alternance booste l'avenir des entreprises et des étudiants
- ...



Et aussi

- **Les entreprises elles-mêmes** via leur site Internet et leurs présence sur les réseaux sociaux et les forums.
- **Les Chambres de Commerce et d'Industrie** (www.cci.fr) et **les Chambres de Métiers et de l'Artisanat** (www.artisanat.fr) : présentes sur tout le territoire, elles constituent des partenaires incontournables pour le développement des petites entreprises, du commerce, de l'artisanat et des services. Leur rôle est, entre autres, d'informer sur les entreprise et l'économie de la région.
- **Les fédérations et syndicats professionnels** : groupements d'entreprises du même secteur d'activité ou du même métier.
- **Les groupements interprofessionnels territoriaux**
- **Les associations de zones d'activités, zones industrielles** : associations d'entreprises de la zone en question. Se renseigner auprès de sa commune ou de la CCI.
- **Les délégations régionales de l'Onisep**
- **Les Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle** des universités et établissements d'enseignement supérieur.

Renseignements

ASSOCIATION JEUNESSE ET ENTREPRISES

4, rue Léo Delibes - 75116 PARIS

Tél. : 01 47 55 08 40

Email : aje@jeunesse-entreprises.com

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

[facebook](#)

[twitter](#)

[Linked in](#)

[viadeo](#)

www.jeunesse-entreprises.com

